

Les Cubains résidant à l'étranger pourront participer aux débats du projet de Constitution



La Havane, 4 août, (RHC).- Ernesto Soberón, chargé des affaires consulaires et de Cubains résidant à l'étranger au ministère cubain des Affaires étrangères a annoncé ce vendredi que les Cubains résidant à l'étranger auront la possibilité de participer aux débats du projet de Constitution.

Il a souligné qu'il s'agit d'un fait inédit dans l'histoire de la Révolution .

« Cela confirme la volonté de notre gouvernement de prendre en considération l'opinion de tous les Cubains indépendamment de leur lieu de résidence. La participation de nos compatriotes à l'étranger pourra ainsi contribuer au processus de rédaction de cette nouvelle constitution que nous voulons nous donner pour le présent et pour l'avenir avec pour prémisse l'unité de tous autour de la Révolution, contribuer aussi à l'édification d'une société basée sur l'humanisme, la solidarité, l'internationalisme avec tous et pour le bien de tous comme l'a rêvé José Martí, une preuve sans équivoque de la cohérence avec une série de politiques et de décisions mises en place ces dernières années et qui ont permis la participation d'un nombre croissant de Cubains résidant à l'étranger à divers projets de Cuba. »

Ernesto Soberón a assuré que plus nombreuse sera la participation aux débats à l'intérieur et en dehors de Cuba, plus grand sera le succès du processus parce que la rédaction de la nouvelle Constitution requiert de l'intervention de beaucoup de savoirs.

Le directeur des affaires consulaires et des Cubains résidant à l'étranger au ministère des Affaires étrangères a annoncé que le site Nation et Émigration ouvrira un espace afin de faciliter l'expression de critères de Cubains résidant à l'étranger.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/168285-les-cubains-residant-a-letranger-pourront-participer-aux-debats-du-projet-de-constitution>



Radio Habana Cuba